

Compte-rendu AG du Codep 43

9 Janvier 2016

Etaient présents :

- Madame Christelle DELEAGE, Conseillère départementale, adjointe Municipalité de Monistrol.
- Madame Françoise DUMOND, adjointe aux sports, Municipalité de Monistrol.
- Monsieur MOURIER, remplaçant Monsieur VAGGIANI du CDOS.
- Monsieur Jean-Yves CLUZEL, Président de la Ligue Auvergne.
- Les 14 présidents des clubs de Haute-Loire.

Excusés :

- Monsieur Laurent WAUQUIEZ, Député, Président de la région Auvergne-Rhône-Alpes.
- Monsieur Jean-Pierre MARCON, Président du Conseil Général.
- Monsieur VAGGIANI, Président du CDOS.

Jean-Pierre BRUNON, Président du Codep, demande en introduction une minute de silence pour les cyclos disparus et tout particulièrement pour Denis PLANTAIN de l'AC.Vals qui avait eu un long engagement au sein de son club et du Codep.

Puis il souhaite la bienvenue à tous, heureux d'accueillir les participants dans ce bel endroit qu'est l'Espace Beauvoir à MONISTROL/LOIRE.

Jean-Pierre BRUNON de poursuivre :

« Nous avons voulu décentraliser l'AG cette année dans l'est du département qui est fortement représenté par le nombre de clubs affiliés.

Lors de l'AG de 2015, j'émettais quelques vœux pieux :

- *Que les clubs réapprennent à se connaître, que les cyclos qui se croisent se parlent et se saluent dans la grande convivialité du cyclotourisme altiligérien. Le Codep, n'a pas pu y apporter sa part en 2015, car les orages ont fait annuler la randonnée prévue vers les « 4 vents » d'Aubusson d'Auvergne. A la suite de différents demandes, **elle est reprogrammée pour le samedi 4 juin cette année** (voir le détail sur le site Internet, chapitre « Rando Codep »*
- *Le Codep souhaitait que les cyclos fassent l'effort d'aller aux randos organisées par les clubs voisins qui s'investissent pour bien vous accueillir et prennent le risque de se mettre au service des autres. C'est ainsi que les manifestations de Haute-Loire ont comptabilisé près de 3700 participants. Je vous demande de continuer à encourager les organisateurs bénévoles en participant à leurs randonnées. Un regret : ne pas avoir réussi à faire penser les clubs « Haute-Loire, plutôt que village »*

Je tiens à remercier par quelques mots l'équipe du Codep :

- *tout spécialement l'inoxidable Denis Ravoux qui pense et agit Codep tous les jours de l'année.*
- *Michelle Celle pour la tenue du site Internet et son engagement pour le VAE.*
- *Jean-Michel Delolme, pour son engagement et son expertise dans le domaine de la sécurité.*
- *Christian Martel, pour le gros travail fourni dans l'accueil des féminines de la Ligue .*
- *Et tous les autres : Benoît, Marie-Claude, Patrick...*

Merci aux présidents de clubs qui portent sur leurs épaules le poids de la responsabilité de leur structure, et qui nous permettent de maintenir le record historique de 400 licenciés. »

1- RAPPORT FINANCIER :

Benoît Monteil, procède au détail des comptes et nous informe qu'ils sont équilibrés.

Asseseurs aux comptes : Mr JOUVE et Mr RASCLE

2- SECURITE :

Secteur du Puy : c'est le statu quo

Secteur N-E du département :

1. **Activités 2015** :

- 1 Réunion au niveau Conseil Départemental (23/10)
- 1 réunion des clubs de l'Est du département (29/1)
- 2 réunions avec pôle technique de Monistrol dont 1 sur chantier (12/5 et 2/11)
- 1 point sécurité à la réunion des Présidents (27/2)
- 1 point sur la sécurisation de la RD 46 Beauzac – Retournac(3/11)
- Participation au séminaire des délégués sécurité de Rennes (10/10)

2. **Bilan des travaux d'amélioration du Conseil Départemental** :

Le programme d'amélioration prévu en 2015 sur l'est du département a été réalisé :

- Aménagement sortie Monistrol sur les Villettes (niveau bretelle RN 88)
- Accotement cyclable entre Pont de Bas et Beauzac

Réunion à prévoir en janvier pour actualiser le programme 2016

3. **Séminaire de Rennes du 10 octobre** :

- Les résultats à fin septembre : Diminution de 4% du nombre d'accident grave ce qui n'est pas très significatif. La plupart des accidents ont lieu sur route, 50 % en ligne droite. Les principales causes sont l'inattention du cycliste (46%) et les problèmes d'infrastructure (37%). Le risque d'accident cardiaque pour les cyclistes de plus de 60 ans est important : le cyclisme est le sport le plus exposé au risque de mort subite.
- Actions à privilégier en club :
 - Sensibilisation des adhérents aux risques, port du casque...
 - Interventions pour améliorer le réseau routier régulièrement
 - Sensibilisation au risque cardio-vasculaire : visite médicale, ECG en particulier après 60 ans.
 - Offrir dans les clubs une pratique adaptée à tous les adhérents : attention particulière aux débutants et nouveaux adhérents.
- Evolution de la législation :
 - Double sens cycliste
 - sas cycliste
 - Céder le passage au feu
 - Chevauchement ligne continue

4-**Bonnes pratiques pour améliorer la sécurité** :

Liste des pratiques à promouvoir en club pour améliorer la sécurité des cyclistes.

- Engagement du président, règlement intérieur
- Initiation/formation
- Analyse des accidents du club/mesures pour éviter qu'ils se reproduisent
- Diffusion des infos sécurité
- Relations élus/services techniques
- Mise en œuvre méthodique des plans d'action
- Recherche des meilleures pratiques

[Intervention de Mme Christelle Michel/Délégué](#) au nom du Conseil départemental : des aménagements de voie multi- fonctionnelle sur des tronçons de 3 départementales (RD 103, 28, 105) sont programmés.

3- LES VOIES VERTES

Les voies vertes, au même titre que les tourne à gauche, les bandes multifonctionnelles, les by-pass, font partie des aménagements pour la sécurité des cyclistes.

Elles représentent également un élément des véloroutes, ces itinéraires cyclables de moyenne et longue distance, agréables et sûrs pour les cyclistes, constitués, également, de routes tranquilles (trafic < à 1000 véhicules/jour), bandes cyclables, zone de rencontre....

En tant que membres d'une association de CYCLOTOURISME, nous sommes directement concernés :

a-Au niveau de la sécurité comme il vient d'être indiqué

b- Au niveau du développement de la pratique du vélo :

- ☞ Avec leur faible dénivelé (il ne doit pas dépasser 3 % , sauf sur des portions très courtes en montagne) les voies vertes sont accessibles à tous les publics et a fortiori si elles sont bitumées.
- ☞ Une voie verte offre aux personnes qui redoutent de rouler sur les départementales, en raison de la circulation motorisée, la possibilité d'utiliser leur vélo en toute sérénité. Voire même d'en reprendre la pratique.
- ☞ Une voie verte permet aux jeunes enfants de faire leurs premières armes de cyclistes.

c-Au niveau du développement touristique et économique : dans la mesure où la continuité est assurée :

- ☞ Elles aident à dynamiser le tourisme à vélo, ce qui engendre des retombées économiques importantes dans nos zones rurales. On estime qu'un retour sur investissement se fait entre 5 et 7 ans. En comparaison, il faut 10 ans pour une chambre d'hôtes et son environnement économique est bien moindre.
- ☞ Elles favorisent la découverte des patrimoines naturels, culturels, historiques, gastronomiques....
- ☞ Elles sont très prisées par les étrangers et offrent un attrait supplémentaire pour venir découvrir notre département.

d- Point sur les voies vertes en Haute-Loire

1-La VIA FLUVIA

Ce projet, qui à terme, assurera par une véloroute de 120 km la liaison du fleuve Loire au Rhône, de Lavoûte/Loire à Serrières ou Sarras . En ce qui concerne les 60 km en Haute-Loire :

Le tronçon Dunières à Montfaucon (6 km) est achevé, tunnel bien éclairé au départ de Dunières vers Montfaucon. Il ne reste que la signalétique à installer. Ce qui représente depuis la Maisonneuve, près du Tracol jusqu'à Montfaucon : **15 km de belle voie bitumée en continu.**

L'aménagement de la voie verte entre Montfaucon et Raucoules (gare d'Oumey) est programmé pour 2016 / 2017

Le tronçon Grazac à la Chapelette est réalisé, ce qui représente **13 km en belle voie bitumée**

Le tronçon La Chapelette à Yssingaux : on a commencé la pose des barrières sur le viaduc de l'ancienne voie ferrée à la Chapelette. La Communauté de Communes des Sucs a confirmé son objectif d'une mise en service de la liaison Grazac-Yssingaux en 2017.

Entre Yssingeaux et Bessamorel (la gare) on peut emprunter la petite route de la Galoche, que l'on peut considérer comme une véloroute: **8 km** .

Liaison : Bessamorel - Rosières - Lavoûte, baptisée « Voie Verte » alors que ce n'est qu'un chemin plus ou moins caillouteux/sableux, que la pluie a raviné, où le ruissellement a formé des amas de sable instable ce qui rend cette voie **utilisable uniquement aux VTT**.

Si cette voie reste en cet état, **elle compromettra l'essor économique des secteurs traversés et de l'ensemble de la Via Fluvia**.

2-La VOIE VERTE DU VELAY : Brives-Charensac – Solignac - Costaros :

est toujours dans le même état. Les tunnels, mal éclairés, où avec l'humidité, le revêtement s'est dégradé boueux et glissant, avec des flaques d'eau traversant la largeur du tunnel.

De Solignac à Costaros le sable gris est toujours aussi instable. Par endroits, la nature reprend ses droits et la voie, envahie par la végétation devient vraiment VERTE !

Toutes ces observations ont déjà été faites aux autorités compétentes.

3- D'AUTRES VOIES A L'ETUDE :

Des communes /des communautés de communes réfléchissent à des projets de voies vertes :

☞ **Laussonne** : la communauté de communes pense à l'éventuelle création d'une Voie Verte sur l'ancienne Transcevenole.

☞ **La Communauté de communes du Haut-Lignon** : a lancé une étude sur la possibilité de création d'une voie verte / véloroute reliant la Via Fluvia à la Dolce Via en Ardèche.

Tout ceci démontre l'intérêt que les communes portent à ces voies vertes comme appel touristique au bénéfice des populations locales mais également comme élément de confort en facilitant leurs déplacements à vélo.

La prise en compte de tous ces éléments nous amènent à :

☞ Réfléchir à l'intérêt que nous portons aux voies vertes comme membres d'une FEDERATION DE CYCLOTOURISME.

☞ Envisager comment nous pourrions y apporter notre concours .

Le CODEP fait dores et déjà appel aux cyclo(te)s qui seraient intéressé(e)s pour participer à un groupe de travail sur ce sujet.

Michelle Celle 09/01/216

4 - INTERVENTION de Madame DUMOND :

Mme Dumond complimente l'ensemble des clubs pour leur dynamisme et leur rôle dans l'animation des localités où ils résident.

Elle se penchera sur l'opportunité de l'installation d'un panneau « Allez tout droit » aux feux de Brunel à Monistrol, qui faciliterait le passage des cyclistes et leur éviterait d'être en infraction lorsque le feu est rouge.

5 - INTERVENTION DE JEAN-YVES CLUZEL :

Remerciement pour l'organisation et l'accueil des féminines auvergnates en septembre.

Manifestations et assurance :

Une mise au point est faite sur la nécessité de bien donner la listes des manifestations avant fin novembre afin qu'elles puissent paraître dans le calendrier et bénéficier des assurances adéquates..
Se reporter aux fichiers « Assurances » de la FFCT.

La Fusion des 2 Ligues Auvergne-Rhone-Alpes :

va entraîner la modification des statuts. De plus amples informations seront données lors de l'AG de la Ligue en février.

Les féminines « Toutes à velo à Strasbourg » :

Organisation de la Ligue :

- Départ de Lapalisse le 31 mai.
- 5 étapes d'une centaine de km / jour.
- 72 inscrites auprès de la Ligue et 75 places proposées. Les inscriptions sont closes, excepté sur liste d'attente.
- L'aide financière de la Ligue ne sera attribuée qu'à **celles qui se sont inscrites directement à la Ligue.**

Intervention de Colette Fayard du RCG :

Si nous ne nous sommes pas inscrites à la Ligue directement, il y a 1 an c'est pour 2 raisons :

1- Nous voulons **faire des étapes plus courtes, à notre rythme.** Nous mettrons 7 jours au lieu des cinq prévus par la Ligue pour arriver à Strasbourg.

2- Il y a un an, lors d'un entretien téléphonique avec Jocelyne LEFEVRE, pour lui demander comment il fallait faire pour s'inscrire dans notre cas, celle-ci m'a répondu que **c'était trop tard.**

A aucun moment on ne nous a donné de consignes particulières.

Et maintenant on nous dit ne pas avoir droit à l'aide financière de la Ligue.

Nous ne comprenons pas !

Intervention des membres du codep et questions posées à la Ligue :

Au nom de quel principe les féminines du RCG seraient-elles pénalisées parce qu'elles roulent moins vite ? Parce qu'elles se sont organisées elles-même, alors que les informations nécessaires ne leur ont pas été données ?

Nous demandons aux instances de la Ligue d'étudier leur cas et de revoir cette décision. Elles sont toutes licenciées et contribuent depuis plus de 10 ans au développement du cyclotourisme au féminin. Dans leur club les cyclotes (24 féminines) sont à égalité avec les cyclos et 12 d'entre elles, (là aussi 50 % de leur effectif) se sont inscrites pour participer à « Toutes à Strasbourg ».

Jean-Yves Cluzel :

va intervenir auprès du Comité Directeur de la Ligue afin que celle-ci revoie la question de sa participation financière.

6- INTERVENTION DE Mr MOUNIER - CDOS

parmi les nombreux objectifs du CDOS , nous portons une particulière attention :

- au développement de la pratique du sport des 18 – 25 ans
- à faire évoluer les associations en favorisant leur regroupement
- à proposer un outil d'aide à la comptabilité .Ce soutien s'appuie sur un logiciel développé par le CDOS de la Vienne : Basi-Compta ; Coût : 50 €/an. Renseignements :

<http://vienne.franceolympique.com/art.php?id=34828>

7- RANDO DU CODEP

Instaurée en 2014, pour que les clubs apprennent à se connaître, et rien n'est mieux que de rouler ensemble, cette initiative avait connu un grand succès. Tous les participants ont demandé son renouvellement.

Hélas ! en 2015 d'importants orages nous ont contraints à annuler la randonnée. Espérons que cette année, le beau temps sera de la partie pour emmener les cylo(te)s du Puy-en-Velay aux « Quatre vents » à Aubusson d'Auvergne. C'est une rando-rallye « à la carte », avec 3 lieux de départ, permettant de choisir le nombre de km que l'on veut effectuer : 240, 200, 150 km et tout le monde se retrouve, pour un pique-nique en commun, au centre de la FFCT à Aubusson d'Auvergne. Renseignements sur le site Internet du Codep dans le chapitre « Rando Codep »

8- INTERVENTION DU « CLUB DES 100 COLS »

Le Club des Cent Cols rassemble des passionnés de vélo en montagne, qui collectionnent les grimpees de cols. La règle du jeu est très simple : pour adhérer il faut avoir gravi au moins 100 cols différents, dont 5 au-dessus de 2000 m d'altitude.

Toute notion de vitesse ou de performance sportive est étrangère à la philosophie du Club des Cent Cols. En fait, comme le symbolise le logo du Club, c'est la découverte de paysages de montagne qui est la motivation première des adhérents. L'environnement géographique, touristique et culturel des cols, et des vallées qu'ils relient, est une source d'inspiration dans la préparation des parcours de nos adhérents.

L'association des « 100 cols » adhère à la FFCT.

Plus de renseignements : <http://www.centcols.org>

8- LE SITE INTERNET : <http://haute-loire.ffct.org>

Avec plus de mille trois cents visites, le site Internet du Codep FFCT 43 fait preuve de son utilité. Dans le souci de concevoir ce site pour qu'il puisse répondre aux attentes des cyclos/tes de Haute-Loire et à celles des cyclos/tes en villégiature dans notre département, il vous est demandé de participer à son élaboration par **vos suggestions, vos comptes-rendus** de manifestations accompagnés de photos.

Concernant ce dernier point :

pensez à m'envoyer, en même temps que vous le faites pour le journal local, les comptes-rendus et les photos des manifestations de votre club.

Evitez, dans la mesure du possible, de me faire parvenir les photocopies d'articles parus dans les journaux car les images sont floues et nuisent à une bonne présentation. Merci

Michelle Celle 09/01/2016

Correspondante Site Internet Codep

michelle.celle@free.fr

Cette AG se termine par le verre de l'amitié.